

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT PAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:
A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFITE & Co.,
Place de la Bourse, 9.

ABONNEMENT.
SOMMAIRE:
Six mois. 30 fr.
Trois mois. 16
Poste. 8
Trois mois. 18
Six mois. 35 fr.
Trois mois. 18
Trois mois. 10
On s'abonne:
A SAUMUR,
chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
RUE, r. Amboise-Richel., 9;
BLAYETTE, r. d. Lombards, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
19 Septembre 1881.

Chronique générale.

On écrit de Berlin à la Correspondance Saint-Chéron:

« Déiez-vous des racontars fantaisistes des journaux sur l'entrevue des empereurs de Russie et d'Allemagne. Le principal but de cette entrevue a été, d'après les conseils du prince de Bismark, d'établir entre les grandes puissances monarchiques un accord pour résister à la propagande révolutionnaire. La situation est analogue à celle de l'Europe en 1819, quand les sectes révolutionnaires firent assassiner le diplomate russe Kotzebue, préparaient l'assassinat du duc de Berry en 1820, et menaçaient la sécurité de tous les gouvernements. C'est alors que les grandes puissances se réunirent en congrès à Carlsbad.

« L'Angleterre, qui profite de tout, cherche à exciter les susceptibilités de la République française, afin d'en obtenir un traité de commerce basé sur des concessions mutuelles.

« Mais l'Allemagne n'a qu'à y gagner, au point de vue économique, comme nation la plus favorisée.

« La question d'Orient a aussi fait l'objet principal de l'entrevue de Dantzig.

« La présence de M. de Bismark à l'entrevue est une garantie que la Russie était désignée à rabattre considérablement de ses prétentions sur l'héritage de l'Homme-malade. Il y a lieu de croire que Salonique sera livrée à l'Autriche. Quant à l'Allemagne, elle obtiendra des débouchés nouveaux et importants pour son industrie et son commerce... et, chose essentielle, Bismark veut diriger le courant de l'émigration allemande vers l'Orient, où les enfants de la Germanie ne seraient pas tentés d'abandonner leur nationalité — comme en Amérique — et où,

même après des siècles, ils resteraient Allemands quand même.

» Le reste au diable! pour nous servir du langage sans façon du chancelier. »

A peine la période électorale du 21 août est-elle fermée, qu'en voici une nouvelle qui s'ouvre. Il s'agit du renouvellement sénatorial, fixé au 8 janvier 1882. La *Vérité* croit savoir que les conseils municipaux seront convoqués pour le choix des délégués le 30 octobre ou le 6 novembre au plus tard.

Le comité électoral de la rue de Suresnes a transporté ses bureaux chez M. Gambetta, à Ville-d'Avray.

On y étudie:
1. La question des candidatures nouvelles pour les élections supplémentaires nécessitées par les options;
2. Celle des élections dont il faudra poursuivre ou combattre l'invalidation. Dans ce dernier travail, les deux circonscriptions de Belleville n'ont pas été oubliées, et l'on raconte qu'il y a déjà deux cartons bondés de certificats et de pièces de toute sorte, destinés à prouver que les manœuvres les plus déloyales ont été employées pour faire échouer M. Gambetta.

Nous verrons bien!

Les députés qui ont pris des engagements avec leurs électeurs au sujet des questions religieuses sont pressés, paraît-il, d'en finir. Si les informations du *Rappel* sont exactes, les partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'attendraient pas la discussion du budget des cultes pour soulever un débat si gros de tempêtes, ils le provoqueraient à bref délai par une proposition particulière.

On assure que le gouvernement est décidé à retirer le projet de loi sur la magistrature voté par la dernière Chambre et ac-

tuellement soumis au Sénat, pour en présenter un autre à la nouvelle Chambre.

Le général Farre vient d'écrire une longue lettre au général de Galliffet pour le féliciter à propos des grandes manœuvres de cavalerie qui ont eu lieu sous sa direction.

Voilà des éloges qui ne peuvent guère flatter le général de Galliffet, vu la rare incapacité de leur auteur.

M. Farre, général du génie, peu compétent dans son arme, ne paraît guère en état d'apprécier des mouvements quelconques, sans quoi il eût mieux dirigé nos troupes en Tunisie.

Ses louanges n'ont qu'une valeur d'intention: c'est comme si un citoyen, ne sachant pas lire, félicitait un écrivain de la pureté de son style!

UN DÉFI NON RELEVÉ.

On lit dans la *Vérité*:

« Le *Daily Telegraph* publiait, il y a quelque temps, une note affirmant de la façon la plus positive qu'un syndicat de financiers français avait acheté, avant l'expédition de Koumirie, pour trente-cinq millions d'obligations tunisiennes à 220 fr. l'une, et les avaient revendues, après le traité du Bardo, au prix de 185 fr.

« Le journal anglais ajoutait: « Si l'Agence Havas ou une feuille officieuse osait nous démentir, nous publierions les noms des syndicataires. »

« L'Agence Havas et tous les journaux opportunistes ont gardé le silence.

« Nous attendons qu'on relève le défi du *Daily Telegraph*.

« Tout le monde a été convaincu, dès l'origine, que l'expédition de Koumirie cachait des tripotages financiers.

« Le *Daily Telegraph* lève un coin du voile; la publication des noms des syndicataires serait une révélation piquante et instructive.

« Il serait intéressant qu'il se décidât à la faire. »

Nous avons eu vendredi un de ces coups de Bourse qui sont familiers aux meneurs de notre marché financier et désastreux pour la spéculation moyenne. Dans l'espace d'une demi-heure, le 5 0/0 a monté de 70 centimes.

La spéculation qui opère au jour le jour ne comptant pas sur une pareille surprise, n'a pas eu le temps de reprendre ce qu'elle avait vendu à découvert.

C'est ce que voulaient les meneurs. Samedi, on lui a cédé avec de gros bénéfices l'emprunt qu'on ne lui a pas laissé le temps d'acheter la veille.

On voit une fois de plus combien il est dangereux de se fonder sur des bruits de conversion pour vendre à découvert.

A présent, que faut-il penser de ce coup de théâtre?

La situation monétaire a-t-elle changé, les nouvelles politiques sont-elles meilleures? Nullement, mais on a pourchassé les vendeurs, et pour cela on n'a pas besoin de nouvelles, il suffit d'avoir la force pour soi.

D'ailleurs, nous avons toujours dit que les cours du 5 0/0 n'étaient pas en rapport avec ceux des autres valeurs.

Quoi qu'il en soit, rien n'est changé, et il importe de se tenir sur ses gardes.

A la Bourse de samedi, le 5 0/0 a donc été coté 116.75, c'est-à-dire 1.15 de hausse pour les deux jours. L'amortissable nouveau a monté de 30 c. Aucun changement sur le 3 0/0 et l'amortissable ancien. Le 4 1/2 a baissé en même temps de 1.25. Il y a eu 50 c. de hausse sur les obligations du Trésor anciennes et 6 fr. de baisse sur les nouvelles.

LA CLASSE 1876 EN AFRIQUE

Pièce officielle.

Décidément, la classe 1876 va rester sous les drapeaux pendant un temps dont on ne peut encore prévoir la durée.

Voici le texte même de la circulaire re-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Le mois d'octobre prit fin. Un soir, de sa voix imposante, le bourdon de la cathédrale vint rappeler aux fidèles que leurs frères du ciel attendaient leurs hommages. Une foule recueillie se pressait dans les églises, dans les chapelles. Les autels se couvraient de leurs plus étincelantes parures.

Pour la première fois depuis dix ans, Miguella n'osa pas s'approcher des saints mystères. Elle ne voulait pas descendre au fond de son propre cœur.

— Qu'as-tu? dit avec effroi M^{lle} Le Huédeuc, lorsque la jeune fille lui annonça qu'elle se sentait trop fatiguée pour l'accompagner ainsi qu'elle le faisait chaque année.

— J'ai mal à la tête, répondit Miguella. Sans être une maladie, une migraine peut devenir un obstacle.

— Chère enfant, ne crains pas de m'inquiéter. Ne me cache rien.

— Eh! que veux-tu que je cache? J'ai mal à la

tête; je répéterai cent fois cette parole, que je ne l'apprendrai rien de plus.

Seuls, la jeune femme et le vieux père prirent part aux divines joies qu'à l'aube de ses fêtes, l'Eglise présente à ses enfants. Miguella ne les suivit qu'à l'heure de la messe solennelle: du moins, sous les voûtes séculaires, elle put entendre la voix du diacre jeter en notes éclatantes les paroles de l'Evangile: « Bienheureux les pauvres d'esprit! Bienheureux les doux! Bienheureux les miséricordieux, les pacifiques, les justes! Bienheureux ceux qui savent pleurer! »

Comme ceux qui l'entouraient, Miguella lut le texte sacré; mais il y a des âmes qui savent dire à la vérité:

« Viens jusqu'au regard, et ne va pas plus loin. »

Pendant tout le jour, M^{lle} Le Huédeuc observa sa cousine. Elle la trouvait triste et pâle. Elle s'avouait que, depuis quelque temps, un changement s'opérait dans la jeune fille; malgré ses efforts, Miguella ne parvenait pas à complètement le dissimuler.

— Demeure-t-elle sous l'empire de cette impression nerveuse? se disait la jeune veuve. Ou plutôt, n'y a-t-il pas, au fond de son cœur, une inquiétude laiteuse qui la mine peu à peu? La grande question de l'avenir s'est agitée devant elle sans qu'elle ait consenti à lui donner une

solution. A ses goûts il faudrait la fortune: seul, un mariage pourrait la lui offrir. Un mariage! Lequel?... Un brillant espoir, partageant les tendances du sien, voudra goûter aussi les avantages qu'elle désire, et la pauvre enfant n'a pas ce qui pourrait toucher un cœur profond. Seul, Corentin... Une amitié d'enfance peut-elle incliner à recevoir un autre nom?... Miguella le pense, j'en suis sûre. Que ma position est délicate!...

Ainsi, traversée par des préoccupations qui troublaient ses saintes allégresses, passa la fête des élus. Celle qui lui succéda s'écoula aussi avec ses tristes psalmodies, ses larmes consacrées, ses fleurs jetées sur les tombeaux. Le jour suivant, près de leur foyer dont la flamme recommençait à briller, la jeune femme et le baron se tinrent pensifs. Hélas! pour eux, le troisième jour de novembre apportait vraiment un lendemain à la Commémoration des morts. A cette date, la Cour effectue sa rentrée solennelle. La vieille cité aime à regarder ses magistrats descendre de son Palais de justice et, dans un éclatant cortège, se diriger vers l'église de la paroisse où réside le Parlement angevin. Ils vont invoquer les lumières de la vérité éternelle; ils vont mettre sous la sauvegarde de la divine sagesse les incertitudes de l'esprit humain.

A tous, même aux plus humbles, il est donné de contempler ce spectacle aussi majestueux que

salutaire. Ensuite, une réserve non imposée, mais généralement observée, ne laisse guère pénétrer dans la salle de Palais que des personnes de distinction.

Quatre ans plus tôt, celle qui couvrait maintenant son front du voile des veuves était au premier rang parmi les femmes choisies dont la place est marquée dans ces sortes de solennités. M. Le Huédeuc prononçait le discours d'usage. La salle était devenue trop petite pour l'auditoire. Chacun voulait entendre l'avocat général dont le talent semblait grandir de jour en jour.

On savait qu'il devait parler sur la magistrature française. L'attente fut dépassée. Non seulement des lèvres, mais surtout du cœur de l'orateur, sortirent quelques-unes de ces paroles qui ne peuvent ensuite s'oublier. Quand il rappela dans quelles hautes régions la justice doit se tenir immuable; quand il conjura les droits opprimés de venir se réfugier dans ses bras; quand il montra cette grande et noble phalange qui vaut à la France l'envie des nations, quand il parla de sa dignité, de sa fière indépendance, de la sécurité que donne son caractère à toute cause placée devant ses regards, l'auditoire emporté ent un de ces mouvements qui remplacent les applaudissements interdits dans cette enceinte. Et, pourtant!... il évoquait le passé; il constatait le présent: rien de plus... Qu'aurait-il dit,

lative aux bataillons de 600 hommes et au maintien de la classe 1876 :

« Mon cher général,

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé que l'effectif des bataillons d'infanterie détachés en Algérie et en Tunisie ou désignés comme devant être tenus prêts à partir, serait porté immédiatement à 600 hommes, cadres compris, et que la classe 1876 concourrait à la formation de cet effectif.

» En conséquence, je vous prie de donner des ordres d'urgence pour que tous les régiments qui ont des bataillons détachés à un titre quelconque, soit en Algérie, soit en Tunisie, ou qui ont des bataillons groupés à Lyon et à Toulon et destinés à être embarqués au premier ordre, composent, sans délai, le détachement nécessaire pour porter l'effectif de leur bataillon à 600 hommes.

» Les bataillons envoyés successivement en Afrique ou laissés lors de la première expédition en Tunisie, sont partis dans des conditions différentes d'effectif et de compositions de classes ; il en est de même des détachements qui ont été envoyés ultérieurement à un certain nombre d'entre eux pour augmenter leur premier effectif. Il devra être tenu compte de ces diverses conditions pour la formation du renfort, qui doit porter l'effectif actuel des bataillons à 600 hommes.

» Quant aux bataillons de chasseurs envoyés en Tunisie, je vous prie de me faire connaître d'urgence le nombre d'hommes que leur dépôt peut leur envoyer comme renfort.

» Les régiments ou escadrons de cavalerie, les batteries d'artillerie, les compagnies du génie, les compagnies ou détachements du train des équipages, les détachements d'ouvriers et de commis d'administration et d'infirmiers qui pourront être envoyés ultérieurement en Afrique, comprendront également des hommes de la classe 1876. Il en sera de même pour les renforts que les divers corps sus-mentionnés pourront avoir à fournir.

» Je vous prie de donner des ordres pour que les corps intéressés d'infanterie procèdent sans délai à la formation de ces détachements de renforts et de me faire connaître d'urgence par le télégraphe pour chaque corps :

» 1° L'effectif du renfort préparé ;

» 2° Le jour et le lieu où il sera prêt à partir ;

» 3° Le cadre de conduite, dont 4 officiers. Ce cadre conduira le détachement jusqu'à destination.

» Les éléments de cadre de conduite pourront être maintenus en Afrique pour y remplacer des éléments appartenant aux bataillons détachés et qui se trouveraient hors d'état, pour un certain temps, de faire un bon service dans la colonie ou la Régence.

» Par ordre :

» Le général, chef d'état-major général,
» O. Blot. »

Maintenant qu'il faut se rendre à l'évidence, les journaux républicains sont les

premiers à constater et à flétrir tout ce qu'il y a d'odieux dans les mensonges avec lesquels on a si longtemps abusé le pays.

ALGÉRIE et TUNISIE.

Dépêches de l'Agence Havas.

Bourbaïa, 16 septembre.

La colonne Corréard a levé le camp de Mohamedia à cinq heures du matin. A 10 kilomètres de Mohamedia, près d'Oued-Milian, on a aperçu plusieurs centaines de maraudeurs ou insurgés qui s'enfuirent avec une grande quantité de troupeaux enlevés dans les environs. Malgré la chaleur, les soldats marchaient avec un entrain admirable et un ordre parfait, conservant la ligne de combat adoptée par le général Bugeaud ; ils sont arrivés à Bourbaïa à onze heures.

À onze heures et quart, un convoi, venant de Zaghouan et composé de 153 voitures vides et de vingt chameaux évacuant les malades et les blessés sur Tunis, escorté par le 28^e bataillon de chasseurs et par deux compagnies d'infanterie, des pelotons du train et des chasseurs, s'installait, au camp du général Corréard, d'où il devait partir pour Mohamedia à trois heures et demie du soir.

D'après les renseignements précis recueillis dans le convoi, on peut résumer ainsi les événements auxquels a donné naissance l'envoi de la colonne Sabatier à Zaghouan.

Le 10 septembre, un bataillon du 25^e et un escadron envoyés en reconnaissance ont pendant leur route échangé quelques coups de fusil avec les insurgés dispersés dans la plaine et qui les avaient attaqués les premiers. Ces troupes ont passé une nuit entière sur le qui-vive, envoyant quelques balles aux insurgés qui voulaient les inquiéter.

Le lendemain matin, l'escadron poussa une reconnaissance jusqu'à 10 kilomètres du camp et dut, après deux heures de lutte héroïque, s'ouvrir le sabre au poing un passage au milieu des lignes ennemies qui les entouraient de toutes parts. Peu après le départ de la cavalerie, le 25^e bataillon fut attaqué par des contingents considérables d'insurgés et combattit sans prendre aucune nourriture jusque fort tard dans l'après-midi.

Les soldats harassés eussent été certainement écrasés sans l'arrivée de l'escadron qui chassa et repoussa les insurgés. Ceux-ci se retirèrent exténués, laissant 183 morts sur le champ de bataille et emportant leurs blessés. Le général Sabatier inquiet envoya un bataillon au devant de la reconnaissance qu'il rencontra vers six heures après midi.

Le détachement ne rentra au camp que le 12 septembre, à huit heures du soir, dans un pitoyable état.

Le 11 septembre, la colonne venant à manquer d'eau, tous les soldats, moins deux compagnies qui furent laissées pour garder le camp sous le commandement du sous-intendant militaire Darolles, partirent dans la direction de Zaghouan, où ils rencontrèrent

des Arabes qui voulurent les empêcher de réparer le canal.

Une fusillade bien nourrie leur fit facilement rebrousser chemin, mais les conduits réparés par les soldats du génie furent coupés de nouveau.

Presque aussitôt après le départ de la reconnaissance, le sous-intendant Darolles eut aussi à se défendre contre les insurgés, mais les retranchements faits autour du camp lui permirent d'infliger des pertes sérieuses aux agresseurs.

Nous avons eu deux blessés. On évalue à 330 le nombre d'hommes que les Arabes perdirent ce jour-là.

Le 12 septembre, un escadron, appuyé par un bataillon d'infanterie, envoyé assez loin du camp pour chercher du fourrage, fut attaqué par 900 Arabes, embusqués derrière des haies. La première décharge fut assez meurtrière, car nous eûmes 3 tués et 8 blessés.

Les insurgés se repentirent de leur audace, 60 des leurs restèrent sur le carreau, les autres s'enfuirent emportant une centaine de blessés. Le bataillon resta un peu en arrière ne prit pas part à la lutte.

Le 13 septembre, cinq cavaliers porteurs du courrier partirent pour Bourbaïa. Ils furent attaqués au pied du défilé du Deibel Bouajda, à vingt kilomètres du camp du général Sabatier, par des troupes d'Arabes.

Deux cavaliers tombèrent de cheval et furent brûlés vifs ; les trois autres réussirent à s'enfuir et arrivèrent au camp sains et saufs.

Le 14, deux bataillons et demi d'infanterie, un escadron de cavalerie et une section d'artillerie quittèrent le camp pour aller réparer le canal de Zaghouan. Un bataillon, déployé en tirailleurs, refoula, avec le concours d'autres troupes, les contingents nombreux des dissidents qui voulaient s'opposer au ravitaillement du canal.

Nos balles eurent facilement raison des insurgés. Ceux-ci perdirent, dans cet engagement d'une demi-heure, 400 hommes qui furent comptés par nos soldats. Un sergent fut tué et deux hommes blessés.

Le général Sabatier fit appeler le khalifa de Zaghouan et ordonna de charger les canons devant lui, et déclara que si le canal était de nouveau coupé, la ville serait bombardée. Il lui reprocha en termes amers le peu d'énergie qu'il avait montré ces derniers jours.

Le général a, en outre, demandé vingt otages dont trois ont été mis en liberté pour assurer la remise des réquisitions ; les autres sont gardés, sous bonne escorte, dans le camp. Ils ne seront relâchés qu'après l'acquiescement des impositions.

Le convoi de la colonne Sabatier, qui nous apporte ces nouvelles, repartira demain pour la Goulette.

Tunis, 17 septembre.

L'aqueduc de Zaghouan à Tunis a été réparé par la colonne Sabatier, mais comme l'eau n'arrive pas à Tunis en quantité normale, un ingénieur a été envoyé pour en connaître la cause.

Tunis, 17 septembre.

Le général Sabatier a pris des mesures énergiques, à Zaghouan, à l'égard des Arabes.

Le village ayant laissé voir des dispositions malveillantes, le général Sabatier a pris quelques otages, a élevé les impôts et obligé le khalifa à tenir au courant du mouvement et des dispositions des insurgés.

Le général Legerot a donné l'ordre de fusiller tout Arabe armé.

Depuis quelques jours, on aperçoit près de Souk-el-Kemir et de Benbechir des maraudeurs et des pillards qui rôdent aux environs de la ligne ferrée dans le but de couper la voie. Le caïd de Souk-el-Kemir, informé par le chef de la garnison, a envoyé aussitôt cinquante Arabes camper le long de la ligne avec mission de surveiller la voie.

Le caïd de Benbechir a envoyé également un gardien à Souk-el-Arba avec la même mission.

Le Petit Alger a publié les détails intéressants qui suivent :

« Les quatre caïds des Oulad-Sliman, El-Hadj-Taieb, Ouled-El-Hadj-Abd-el-Kader, Mohammed-ben-Abdollah, Mohamed-El-Bekouch et Abd-el-Kader-Ben-El-Mekki se trouvaient réunis dans le cabinet du sous-préfet de Bel-Abbès, le jeudi 8 septembre courant, à huit heures du matin, lorsque la porte, s'ouvrant brusquement, livra passage au commissaire de police, accompagné de deux agents et de quatre gendarmes. Le sous-préfet signifiait alors aux caïds qu'il avait l'ordre de s'assurer de leurs personnes.

« Au même instant, des arrestations simultanées s'opéraient dans les communes mixtes du Tlélat et de Temouchent ; plusieurs caïds étaient mis sous les verrous ; enfin, la police de Bel-Abbès saisissait, dans un café maure de cette ville, le sieur Ahmed Ould-el-Zin, ancien caïd de Tanja, chevalier de la Légion-d'Honneur.

« Ce vaste coup de filet a causé un vil émoi parmi les nombreux indigènes que le marché avait attirés à Bel-Abbès ; ils paraissaient littéralement atterrés.

« Voici ce qui a donné lieu à cette exécution :

« Des conciliabules secrets se tenaient depuis plusieurs mois dans les Oulad-Sliman, les Oulad-Ali et les Oulad-Zéir, tribus puissantes, aujourd'hui fractionnées, mais toujours liées entre elles par des origines communes.

« L'administrateur de la commune mixte de Mekerra, dont les Oulad-Sliman font partie, avait été tenu par des espions au courant de tout ce qui se tramait dans ces assemblées, présidées par El-Hadj-Taieb, caïd de Tiliouine.

« On y avait lu des proclamations de Bou-Amena, les chances de succès du marabout y avaient été discutées et on avait enfin décidé qu'on se joindrait à lui s'il se présentait dans le pays, après avoir affirmé sa force, et, en quelque sorte, sa mission par un sérieux avantage sur nos troupes. En attendant, nos caïds se contentaient de suivre l'agitateur de leurs vœux.

« Une adresse dans ce sens fut rédigée et envoyée à Amena, que l'on renseignait en même temps sur les ressources du pays en hommes et en chevaux. Les détails fournis

qu'aurait-il éprouvé s'il lui avait fallu pénétrer l'avenir ? Ah ! sans doute, il aurait trouvé des paroles plus puissantes, plus irrésistibles encore : il aurait protesté, il aurait flétri ; il aurait exalté aussi : en regardant autour de lui, il se serait plus d'une fois incliné d'avance. Mais, non, il ne devait pas attendre l'heure prochaine des indignations : la mort veillait ; elle allait venir le dérober aux jours néfastes, l'enlever de l'arène avant le combat, l'empêcher d'écrire un nom de plus parmi ceux des proscrits volontaires, sur cette longue liste que la magistrature française peut appeler justement son livre d'or !.....

Plus éclatant avait été le succès, plus profond demeura le souvenir. Devant les yeux de tous les assistants, la dernière apparition publique fixa, pour ainsi dire, les traits de cette noble figure. Et, désormais, quand, chaque année, l'approche de l'hiver ramena la grande solennité judiciaire, il y eut deux cœurs brisés qui mesurèrent la différence creusée entre l'heure rapide du triomphe et les jours prolongés du deuil. Tout aussi bien que sa fille, le général déserta la grande salle où il aurait cru voir se lever un cher fantôme. Seule, l'amitié eut le courage que l'amour paternel ne pouvait plus trouver. Elle pénétra encore dans la grave assemblée. Mais, sentant qu'elle aussi demeurerait inconsolée, elle amena plus d'un soupir, tantôt sur les lèvres du président Herdellier, ma-

jestueusement revêtu de la simarre et de l'hermine, tantôt sur celles de Corentin Le Tianec enveloppé de sa robe noire et confondu dans le groupe des avocats.

Pour la première fois, le président allait manquer à l'officiel rendez-vous. Il s'était résigné à demander un congé que sa longue assiduité à ses fonctions lui rendait encore plus pénible en même temps qu'elle contribuait à le lui mériter davantage.

Pendant quatre mois, sa place allait demeurer vide. On venait d'apprendre cette nouvelle et, connaissant bien son caractère, ses collègues mélaient à leurs regrets l'espérance de le voir défaillir devant tant de liberté.

C'était avec un véritable chagrin que, chez M^{me} Le Huédeuc, on avait reçu la lettre où Françoise annonçait cette détermination. Seule, au fond de son cœur, Miguella en était singulièrement satisfaite. Les trois semaines accordées à la discrétion étaient passées : le président devait être instruit. Miguella frémissait à l'idée de voir s'attacher sur elle, non seulement le regard inquiet de la fille, mais celui plus perçant du père.

Que ne pouvait-elle se hâter davantage ! Était-elle même sûre de la durée de l'absence ? Le malade pouvait mourir : dans ce cas, le président et sa fille ne resteraient pas exilés. Les aveux qu'elle saurait éviter, une autre ne serait-elle pas

entraînée à les faire ? Il fallait que cette autre eût disparu.... et l'heure de l'éloigner n'était pas venue encore.

Miguella continue donc son mystérieux labeur. Enfin, le moment arrive où elle doit y renoncer. Le seul éclaircissement qu'elle ait pu obtenir lui fait connaître le passage à Angers d'officiers allemands, exactement à l'époque indiquée par Zélie.

C'en est fait, elle le sent : les vivants ne lui viendront point en aide. Il ne lui reste plus qu'à interroger les morts. Comment y réussira-t-elle ? Ira-t-elle soulever la pierre de leurs sépulcres et demander une réponse à leurs ossements blanchis ? Non, Miguella ne s'égare pas ainsi à la recherche de rencontres funèbres. Le moyen, elle l'a trouvé ; l'heure, elle l'attend.

Après plusieurs jours de patience, cette heure semble venue. M. de la Jouselière quitte son appartement. Mais ni ses petits-enfants ni Phobé ne l'accompagnent. Il a mis son vêtement des grands jours.

— Adieu, mes chères filles, dit-il, en ouvrant la porte de M^{me} Le Huédeuc.

— Au revoir, père.

— Bien du plaisir, mon oncle, répondent la jeune femme et Miguella qui travaillent près de la croisée.

Le pas nerveux du général se fait entendre dans l'escalier. Bientôt le portail se ferme. Presqu'aus-

sitôt Miguella se lève.

— Où vas-tu ? demande sa cousine.

— Écrire à Françoise. Et puis, j'ai beaucoup de choses à remettre en ordre chez moi.

— Dis à Françoise de ma part....

— Rien, j'aime mieux, comme de coutume, te céder une page de mon papier.

— J'accepte, pourvu, toutefois, que je trouve une minute.

La jeune fille regagne sa chambre. Elle médite, en effet, d'écrire à son amie ; mais, comme toutes celles qui l'ont précédée, la lettre ne sera ni longue, ni difficile à composer. Elle renfermera des nouvelles banales. Au moment de la fermer, un billet détaché sera glissé dans l'enveloppe :

« Rien de nouveau, soyez tranquille. »
(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Un jeune homme, âgé de six ans, a commis quelque méfait ; sa mère l'a grondé et légèrement larrabusté.

Le jeune homme n'insiste pas, s'éloigne doucement, puis, passant derrière son père qui est assis devant la cheminée, il lui donne un tout petit coup de poing dans le dos et lui murmure à l'oreille :

— Quelle drôle d'idée tu as eu d'apposer cette femme-là !

par l'espion étaient trop précis, trop circonstanciés pour que la véracité de ses rapports pût être mise en doute, mais les preuves matérielles manquaient.

Une perquisition faite à Tiliouine avait amené la découverte de munitions de guerre, de cartouches à balles, — mais en faible quantité, — et le receleur, homme obscur, avait été arrêté. M. Gazeaux, adjoint à l'administrateur de Mekerra, irrité de l'insuccès relatif de ces recherches, gourmanda vivement le zèle de ses agents secrets; or, une nuit, un homme qui se voilait la face avec son burnous, lui remit des lettres de Bou-Aména, fort compromettantes pour l'aristocratie indigène des tribus nommées plus haut.

Dans une de ces lettres, le marabout donne à ses adhérents des conseils; il leur annonce que l'heure est proche et leur recommande de se tenir prêts à acheter de la poudre, qu'il appelle « le musc des hommes », de se garder des traîtres et des en-vieux, etc.

Dans une autre, il les remercie des dons pécuniaires qu'ils lui ont fait parvenir et il se félicite de leurs bonnes dispositions.

La trahison était évidente; il n'y avait plus à hésiter.

Tandis qu'on procédait partout à la fois à l'arrestation des coupables, une perquisition était faite dans le domicile de Taieb par M. l'administrateur de Mekerra et son adjoint, M. Gazeaux.

Le plan concerté entre Bou-Aména et les conjurés était le suivant: Les contingents rebelles devaient diriger contre la colonne de Raz-el-Ma une fausse attaque, dont l'objet unique eût été de masquer la marche du marabout qui, avec une centaine de cavaliers, poussait une pointe dans le Tell et arrivait dans la plaine du Msid. Il existe là un tombeau aussi vénéré que la défunte kouba d'El-Albioud-Sidi-Cheikh. Bou-Aména y faisait ses dévotions et appelait les croyants à la révolte.

Aussitôt l'heure fatidique sonnée, un immense feu était allumé sur le sommet du Tessala, qui domine tout le pays. A cette leur incendiaire s'élevant dans les ténèbres, l'insurrection éclatait et se propageait avec une rapidité électrique; le massacre, l'incendie et le pillage commençaient sur tous les points à la fois.

Tel est le programme dont la réalisation se trouve compromise par l'arrestation dudit Taieb et de ses complices.

Si ces renseignements sont exacts, on voit de quels dangers est menacée notre colonie.

Voici le texte d'un ancien fetwa qui aurait été envoyé de Constantinople en Tripolitaine pour être répandu, en Algérie, chez ceux des grands chefs, caïds et cadis, que l'on suppose être retenus dans la soumission et l'obéissance par des scrupules de conscience, et qui se croient obligés de garder leurs serments de fidélité.

Question: Lorsque, dans un pays autrefois compris dans le territoire de l'Islam et qui en a été distrait par la force, les infidèles changent les mosquées en églises, oppriment les croyances et remplissent le monde d'infamies, si le prince musulman, poussé par un zèle pur et ardent pour la vraie foi, veut arracher ce pays aux infidèles, afin de le réunir de nouveau au territoire de l'Islamisme, quoiqu'il existe avec les autres Etats des traités de paix qui compromettent ce pays, la loi présente-t-elle dans ce pays quelque obstacle à la rupture de la paix?

Réponse: On ne peut supposer aucun obstacle dans la loi. Le prince de l'Islamisme ne peut légitimement conclure la paix avec les infidèles que s'il en résulte avantage et profit pour la généralité des musulmans: si ce but n'est pas atteint, la paix ne saura être sanctionnée par la loi. Il devient même nécessaire de la rompre en temps utile lorsque cette mesure peut amener quelque avantage durable et même passager.

Voire Majesté Khalife de Dieu sur la terre a toujours daigné, dans sa sublime volonté impériale, imiter la noble Sunna du Prophète.

Ecrit par le pauvre Ebou Seoub.

Ce fetwa fut rendu, en 1570, sur la demande du sultan Selim II, qui, voulant faire la guerre à Venise pour s'emparer des îles de la Méditerranée et surtout de Chypre, jugea nécessaire d'invoquer la loi religieuse contre le traité qui liait avec la République.

C'est vraisemblablement poussés par cette déclaration théologique venue de Constantinople que des caïds soumis, et honorés même de la déclaration française, ont fait cause commune avec nos ennemis. Le télégraphe nous a fait connaître leur arrestation.

Départs de troupes.

Un détachement de gendarmerie de la 5^e légion, commandé par un maréchal-des-logis, a quitté vendredi Orléans pour se rendre à Sfax.

Cent hommes du 16^e de ligne et cent hommes du 123^e sont partis le même jour de Coutras pour l'Afrique.

Un détachement de 25^e de ligne est parti en même temps de Cherbourg pour l'Algérie.

Presque partout les partants sont désignés par la voie du sort.

Le *Corrèzien* nous apprend qu'au contraire à Brive et à Tulle les partants sont désignés par les médecins, qui désignent les sujets les plus capables de supporter les maladies climatiques.

Marseille, 16 septembre.

Le paquebot *Ville d'Oran*, de la Compagnie transatlantique, est parti à cinq heures pour Bone et Tunis avec 1,027 hommes appartenant aux 33^e, 43^e, 100^e, 110^e, 127^e et 142^e de ligne, 3^e génie, 1^{er} hussards, 15^e train des équipages, section de télégraphistes, plus 115 chevaux et mulets.

Toulon, 16 septembre.

La *Corrèze* part avec la 9^e batterie du 34^e d'artillerie, les ambulances de la 6^e brigade de renfort et 400 hommes d'infanterie des 92^e, 55^e et 33^e. Le *Shamrock* arrive ayant fait la traversée n'aller et de retour en cinq jours seulement. Le *Tarn* mouille, revenant de Souste. Arrivages incessants de détachements destinés à embarquer successivement.

Marseille, 17 septembre.

Le paquebot *Charles-Quint* de la Compagnie transatlantique est parti à cinq heures pour Bougie et Philippeville avec 500 hommes, détachés des 5^e, 7^e, 73^e et 108^e de ligne, 8^e et 9^e dragons.

On assure, dit le *National*, qu'il va être procédé à la formation d'une septième brigade de renfort à destination d'Afrique.

L'embarquement de la sixième brigade à Marseille étant aujourd'hui à peu près terminé, la formation de cette nouvelle brigade commencera incessamment.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 septembre.

Le marché est en pleine reprise. Notre 3 0/0 s'établit au cours de 116.60. On est à 87.20 sur l'amortissable ancien et à 85.75 sur le nouveau. L'italien se relève à 90.20. Le Turc est à 17.55.

L'action du Crédit foncier, qui a reconquis tous les cours de 1,700, ouvre à 1,705, et ferme à 1,710. Les achats du comptant gardent à ce niveau toute leur activité. On constate aussi des demandes suivies sur le Crédit foncier et agricole d'Algérie.

La Société française financière est parfaitement tenue à 987.50.

Le Crédit de France poursuit très-vivement son mouvement ascensionnel. Il se traite à 790 après 780. Tout indique la continuation de la hausse, car aux prix actuels le titre rapporte encore près de 10 0/0.

Il y a un bon courant d'affaires sur la Banque de Prêts à l'industrie qui est recherchée à 625.

La Banque nationale est très-ferme à 705. On demande sur le marché libre le Crédit foncier luxembourgeois à 625. Les Bous de l'Assurance financière sont à leurs cours antérieurs.

La souscription aux actions nouvelles du Phénix espagnol s'annonce comme un succès. La Banque transatlantique est demandée à 642.50. On cote 835 sur le Crédit général français.

Lyon, 1,840; Midi, 1,296.25.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le 77^e de ligne a quitté Angers samedi pour se rendre aux manœuvres de brigades qui doivent durer jusqu'au 4^e octobre prochain.

Le dépôt seul, avec les réservistes non instruits, restera à Angers pendant cette période.

Le régiment se dirige à pied sur Beaufort. De là il marchera sur la ville de Saumur, où il sera cantonné.

De son côté, le 135^e de ligne, en garnison à Cholet, s'avancera vers Saumur. C'est aux environs de cette ville que la rencontre entre les deux régiments aura lieu.

Le 77^e de ligne reviendra ensuite à Angers en suivant la rive gauche de la Loire. Il rentrera dans ses casernements le 4^e octobre. (Union de l'Ouest.)

L'Union annonce la mort de M^{me} la marquise de Dreaux-Brézé, qui s'est éteinte jeudi, à l'âge de soixante-dix-sept ans, en son hôtel de la place du Palais-Bourbon, à Paris, et dont les obsèques ont été célébrées samedi matin, à neuf heures, en l'église Sainte-Clotilde.

ANGERS.

Le *Patriote* annonce la mort de M. Lacour-Trotier, premier adjoint au maire d'Angers, décédé vendredi, après une courte maladie.

FACULTÉ CATHOLIQUE D'ANGERS.

La Faculté catholique de droit d'Angers ouvrira ses cours le samedi 12 novembre.

Le registre des inscriptions sera ouvert le 20 octobre et clos le 15 novembre. Par exception, les jeunes gens reçus bacheliers dans la session de novembre seront admis à s'inscrire jusqu'à la fin de ladite session.

Voici les noms des professeurs chargés des différents cours:

1^{re} année: Droit naturel, M^r Sauvé; Droit canonique, M^r de Kernaerel; Code civil, M. Henry; Droit romain, M. Gavouyère; Droit criminel, M. Du Rieu de Marsaguet; Histoire du Droit, M. Buston; Code civil, M. de la Bigne de Villeneuve.

2^e année: Droit romain, M. Aubry; Procédure civile, M. Bazin; Economie politique, M. Hervé-Bazin.

3^e année: Code civil, M. Perrin; Droit commercial, M. Buston; Droit administratif, M. Lucas; Droit international privé, M. M. Hervé-Bazin.

Doctorat: Pandectes, M. Aubry; Droit des gens, M. Lucas; Droit coutumier, M. Du Rieu de Marsaguet.

Le cours de droit naturel est obligatoire pour les étudiants de première année; celui du droit canonique pour les étudiants de seconde année.

Les jeunes gens qui aspirent au brevet de capacité doivent suivre le cours de Code civil (1^{re} et 2^e année), ainsi que les cours de procédure civile et de législation criminelle.

Il sera fait chaque semaine des conférences et autres exercices préparatoires aux examens pour les étudiants de chaque année.

POITIERS.

Les 130 hommes destinés, ainsi que nous l'avons annoncé, à compléter le 4^e bataillon du 125^e de ligne, qui est actuellement en Tunisie, sont partis samedi matin, à 8 heures.

NANTES.

Samedi matin, à 5 heures 1/2, 400 hommes du 64^e, appartenant à la classe 1876, sont partis pour rejoindre le bataillon détaché en Afrique.

On lit dans l'*Espérance*, de Nantes:

« La mort continue à faucher dans les rangs de nos jeunes soldats en Algérie.

« Un fermier de la commune de Bouaye, nommé Pouvreau, avait reçu, il y a quelques jours, de son frère, soldat aux zouaves d'Afrique, une lettre dans laquelle il se disait bien portant et donnait quelques détails sur les événements algériens. — Or, vendredi, M. Pouvreau recevait une dépêche lui annonçant la mort de son frère.

« Combien de familles ont reçu ou s'attendent à recevoir un aussi triste message! Et, pendant ce temps, messieurs nos gouvernants sont en vacances, à la chasse, à tous les plaisirs, se souciant de l'Algérie comme d'une guigne. »

On constate depuis quelques jours une véritable avalanche de pièces de cinq francs en or.

Retirées presque complètement de la circulation il y a quelques années, ces incommodes petits dollars ont reparu et font le désespoir de bien des gens. On ne se figure pas la facilité avec laquelle cette monnaie s'égare et se perd; il faut pour la manier avec sécurité une délicatesse et une sûreté de main toute particulière; ces exécrables pièces se dissimulent avec une facilité déplorable entre les autres pièces d'or ou d'ar-

gent et il faut une attention de tous les instants pour les garder ou au moins les dépenser à bon escient.

Publications de mariage.

Marie-Auguste Pelletier, sous-lieutenant de cavalerie, détaché à l'École de Saumur, et Jeanne-Elisabeth de Kerkaosel, sans profession, de Toulouse.

Charles Boret, cultivateur, de Bagneux, et Marie-Joséphine Migné, domestique, de Saumur.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition: avec un gr. colorié chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

MESSAGERIES FLUVIALES DE COCHINCHINE

Service Postal & Transports de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.500.000 FR.

Siège Social: 10, rue des Pyramides, à Paris

ÉMISSION de 6.500 OBLIGATIONS 5 0/0 de 300 FR.

(Jouissance du 1^{er} juillet 1881)

Remboursables au pair en 10 années par tirages au sort et rapportant un intérêt annuel de 15 francs payable par semestre.

SUBVENTION du GOUVERNEMENT FRANÇAIS. 4.500.000

Montant Total des Obligations au taux de remboursement..... 1.950.000

GARANTIES:

- 1^o La Flotte et les Immeubles de la Compagnie, représentant plus de 2 millions;
- 2^o Les Recettes provenant du transport des troupes, etc., pour le Gouvernement français;
- 3^o Les Recettes du Commerce (voyageurs et marchandises), se montant annuellement à un million environ;
- 4^o Une Subvention de 500.000 fr. par an accordée par le Gouvernement français pour le service postal pendant 9 années dans la colonie.

Le SERVICE D'INTÉRÊT ET D'AMORTISSEMENT des Obligations émises n'exige qu'une somme annuelle de 250.000 fr.

PRIX D'ÉMISSION:

25^e » en souscrivant. Le coupon de 7 fr. 50 échéant le 1^{er} janvier 1882 sera reçu en compte sur le paiement du 30 novembre, le taux d'émission est donc réellement de 280 fr.

62 50 le 5 Octobre.

100 » le 31 Octobre.

100 » le 30 Novembre.

287 50

En outre, les Souscripteurs qui libéreront entièrement leurs Obligations le 5 octobre jouiront d'une bonification de 2 fr. 50 par titre et recevront immédiatement des titres définitifs.

En tenant compte de l'intérêt et de la Prime de remboursement, c'est un placement qui ressort à plus de 6 0/0 par An.

La Souscription sera ouverte le 26 Septembre 1881

AU COMPTOIR INDUSTRIEL DE FRANCE

et des Colonies

PARIS, 10, rue des Pyramides, PARIS

Elle sera close dès que le chiffre de 6.500 Obligations aura été atteint et au plus tard le 5 Octobre.

Les démarches seront faites pour l'admission de ces Titres à la Cote officielle.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS MAINTENANT PAR CORRESPONDANCE.

Plus d'**ASTHME**
SUFFOCATION
et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{ie} GLÉRY à Marseille.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le

D^r Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLÉ, instituteur à Eyauchas (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 41.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (limité), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 49 matin.	11 h. 13 matin.	9 h. 10 soir.	11 h. 30 soir.
8 35 —	11 15 —	7 39 soir.	4 55 —	11 48 —	9 10 soir.
11 15 —	1 17 soir.	4 55 —	11 48 —	9 10 soir.	11 30 —
4 55 —	7 50 —	11 48 —	9 10 soir.	11 30 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaires-gérants.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DUGRIP, MAXIMILIEN.

Les créanciers de la faillite du sieur Dugrip, Maximilien, marchand tailleur à Saumur, sont invités à remettre au syndic, M. Proust, Ludovic, expert-comptable à Saumur, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre, indiquant les sommes par eux réclamées; s'ils préfèrent les déposer au greffe du tribunal de commerce, il leur en sera donné récépissé.

La vérification des créances commencera le vendredi 14 octobre 1881, à une heure du soir, dans la salle des faillites du tribunal de commerce de Saumur.

Le greffier, L. BONNEAU.

(590)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Rue de Bordeaux, nos 24 et 26, dépendant de la succession de M. Aubert. S'adresser audit notaire. (581)

Etudes de M^e CHAPIN, notaire à Angers,

Et de M^e JOLLY, notaire à Pellouailles.

A VENDRE

Le dimanche neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-un, à midi,

Au château de la Mabillière,

LA TERRE

DE LA

MABILLIÈRE

Située commune de Corzé, à dix kilomètres d'Angers (Maine-et-Loire).

Vaste château avec ameublement complet.

Magnifique futaie.

Trois métairies.

Le tout occupant une superficie de cent soixante-douze hectares.

Belle chasse.

S'adresser à M. PAIN, audit château de la Mabillière. (580)

A VENDRE

Grande quantité de BEAUX Fûts Anjou, et beaux cercles, busserie d'Angers.

S'adresser à M. BOUVET-LADURAY, à Saint-Florent. (542)

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennez, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

Propriété

DE

GRANGE - COURONNE

A dix minutes de la gare d'Orléans,

Comprenant : maison de maître, pavillon et servitudes, bosquet, grand jardin d'agrément et de produit.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire, ou à M. LORRAIN-HUBLOT. (573)

A VENDRE

D'OCCASION,

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

BLANC ET NOUVEAUTÉS

MEXME FRÈRES

6, rue Saint-Jean, Saumur.

On demande un apprenti.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

BONNET-GIBAUDAN

Cité Purrey, BORDEAUX

Vins & Liqueurs de Bordeaux

CONSERVES ALIMENTAIRES

des 1^{res} Marques françaises et anglaises

Envoi de Prix-Courants et réponse à toute lettre affranchie.

On demande des Représentants, avec bonnes références.

MALADIES DE POITRINE

ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poulmons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del D^r Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poulmons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogram, 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épiciers, rue d'Orléans. (443)

90, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY *

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations.

EXTRAIT DE VIANDE

Bouillon instantané PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE

5 Médailles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur

Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

ON NE PAIE les honoraires qu'après la guérison. — Telle est la garantie donnée par M. Robbe, docteur homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultations de 2 heures à 6 heures et par correspondance. (Affranchir.)

PROCHAINEMENT, OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

POMPES J. MORET & BROQUET
USINE & BUREAUX : 121, Rue Oberkampf, PARIS

Transvasement des vins, spiritueux, huiles, bières, etc. Arrosage et purin. Soies apprêtées en France et à l'étranger. Solidité et durée.

5 MÉDAILLES PARIS 1878

Vendues à garantie Envoi franco du Prospectus

INHALATEUR-CIGARE B^{te} S. G. D. G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel.

Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL dans les principales Pharmacies

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière de Camphre.

RENFERMANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'Inventeur MAGNES-LAHENS, Pharmacien de 1^{re} classe de 42 ans d'âge, envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Dépôt à Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien.

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE

LE POT : 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longé, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie

Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CULLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique.

PRIX de la Boîte : 1 fr. 30 c.

Salsepareille FONTAINE

LE FLACON : 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la syphilis, le rachitisme, les maladies puerpérales, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle : de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

PROCHAINEMENT, OUVERTURE

DE LA

PHARMACIE CENTRALE

DE SAUMUR

DROGUERIE, HERBORISTERIE

Ancienne Maison A. PIE fils et RAOUL FEIGNOUX

E. D'HUY, Pharmacien,

Successeur,

27, rue de la Tonnelle, 27,

SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le